

26^e DIMANCHE ORDINAIRE C

Dimanche 25 septembre 2022

La liturgie de ce jour s'ouvre avec une dénonciation vive des malversations des riches par un prophète qui vivait il y a près de trois millénaires. Texte qui, hélas, demeure toujours actuel. La « délinquance en col blanc » ne date pas d'aujourd'hui ! Car « l'argent trompeur » dont nous parlait l'évangile de la semaine dernière corrompt le cœur de celui qui se laisse posséder par lui et cela à toute époque. Cependant l'évangile de ce dimanche va plus loin que la dénonciation d'actes mauvais. En effet, on ne nous dit pas que le pauvre était vertueux ni que le riche était mauvais. L'un était simplement pauvre. Et l'autre simplement riche. Le riche n'est pas accusé d'avoir volé Lazare, ou de l'avoir dépouillé par d'habiles spéculations, ou de ne pas lui avoir donné de juste salaire ni de l'avoir exploité. On ne nous dit même pas qu'il lui a refusé l'aumône : simplement, il ne l'a pas vu ! Il a laissé s'établir un terrible abîme entre lui et le pauvre : deux mondes coexistent dont l'un ignore l'autre. Ce qui, semble-t-il, est encore très actuel à notre époque, entre la France élitaires et la France périphérique, pour reprendre une distinction récente. Le problème de la richesse, et du pouvoir qui lui est lié, c'est qu'elle rend aveugle. Les biens qu'elle procure distraient l'attention de l'essentiel, c'est-à-dire de Dieu. Du coup, elle ferme le cœur au prochain, à ceux qui sont à l'image de Dieu, même si cette image est déformée. On ne voit plus le lien invisible qui en fait un semblable mais plutôt ce qui le rend étranger à nous.

La parabole continue en nous disant que le riche et le pauvre meurent. Il ne faut évidemment pas chercher une description de l'au-delà dans ce qui nous est ensuite présenté : il ne s'agit que d'images, alors populaires, pour évoquer la question de la rétribution.

Il serait erroné de borner la morale de cette histoire à la sentence mise dans la bouche d'Abraham : « Tu as reçu le bonheur pendant ta vie et Lazare le malheur. Maintenant il trouve ici la consolation et toi, c'est ton tour de souffrir ». S'il est vrai d'espérer que dans l'au-delà les injustices seront réparées, leurs auteurs châtiés et leurs victimes dédommagées, il faut bien voir aussi le danger que recèle cette formule. Comme l'ont bien vu maints auteurs du 19^e siècle, elle peut mener à une morale du ressentiment des faibles envers les forts, ce qui ne libère pas pour autant les faibles des chaînes de l'aliénation. Ressentiment parce que les riches entretiennent les pauvres dans l'espoir d'une revanche outre-tombe à laquelle eux ne croient pas. Aliénation parce qu'ils les encouragent à la résignation ici-bas. Ici les analyses de Marx et de Nietzsche se rencontrent. Mais plutôt qu'à une inversion des destinées ne faut-il pas plutôt penser à leur prolongation outre-tombe ?

Le riche est certes malheureux et le pauvre heureux. Essayons de comprendre pourquoi. La richesse ferme le cœur à Dieu et au prochain. La sanction infligée au riche n'est que la manifestation de cet état : loin de Dieu comme on l'était ici-bas, loin des autres comme on l'était ici-bas. Le riche s'est condamné lui-même : le « portail » qui séparait les deux mondes et qui devait être franchi est devenu un « abîme » infranchissable. L'au-delà ne change pas les conditions, il se contente d'en dévoiler la vérité en dissipant les apparences terrestres dont nous sommes si souvent dupes. C'est l'homme qui ainsi se juge dès cette terre. Sommes-nous conscients que nous tissons notre ciel ou notre enfer en chacun de nos actes d'ici-bas, à chaque fois que nous nous ouvrons à Dieu et au prochain, à chaque fois que nous nous fermons à eux ? Dieu n'agit pas comme un tyran, pas même comme un justicier. Il ne fait que nous révéler à nous-mêmes et alors c'est la pente de notre cœur qui nous fait basculer en lui ou hors de lui, qui nous introduit dans une communion universelle ou nous enferme dans la solitude de notre ego.

Comment dissiper ces illusions qui nous empêchent de prendre conscience de l'urgence à agir bien ? Faut-il que « quelqu'un de chez les morts » vienne nous trouver pour que nous nous « convertissions » comme le suggère le riche ? C'est la demande de « signes extraordinaires » pour croire, encore tellement répandue parmi les chrétiens. Une telle demande vise à forcer la main, elle revient à supprimer la liberté, à nous dénier la possibilité du mérite, à annuler la responsabilité. La réponse tombe : « S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, quelqu'un pourra bien ressusciter

d'entre les morts, ils ne seront pas convaincus ». Ces signes mêmes sont inopérants sur un cœur endurci. La résurrection de l'autre Lazare, le frère de Marthe et de Marie, loin de convaincre prêtres et pharisiens n'a fait qu'accélérer leur décision de supprimer Jésus (Jn 11,53).

L'unique voie d'issue est celle de la foi, c'est-à-dire d'une attitude qui consiste à déchiffrer le réel qui nous entoure à la lumière d'une écoute attentive et confiante de ce que Dieu nous dit par la médiation des Ecritures et de ceux qui sont chargés de l'interpréter. A bien des égards nous sommes des sourds et des aveugles. Nous sommes insensibles tant aux merveilles de Dieu qu'aux dangers spirituels qui nous menacent. « Malheur à ceux qui vivent bien tranquilles dans Jérusalem, et à ceux qui se croient en sécurité sur la montagne de Samarie » disait le livre d'Amos. Oui, nous nous croyons en sécurité comme ce riche qui avait fait bâtir de nouveaux greniers pour enserrer sa récolte. Nous devons demander à Dieu dans notre prière qu'il nous rende perméables à son Esprit. C'est ainsi seulement que nous serons capables de voir le monde avec le regard même de Dieu et d'agir en conséquence, à la lumière de ces principes suprêmes que sont la foi, l'espérance et la charité. Et comme d'habitude notre attitude à l'égard de l'autre, du pauvre en particulier, sera la pierre de touche de la rectitude de notre attitude envers Dieu.